Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

RAPPORT D'ACTIVITE 2015

La Vie des Instances du PETR en 2015 :

1- Le Conseil et le Bureau Syndical

L'instance décisionnaire du PETR, l'ancien Comité syndical, devenu Conseil syndical avec la transformation du Pays en PETR, s'est réuni à intervalles réguliers pour assurer la mise en application de la stratégie de territoire du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher et le suivi et la gestion du PETR. Chaque réunion du Conseil syndical a été précédée d'une réunion de travail préparatoire des membres du Bureau syndical (i.e. les Vice-Présidents du PETR).

Date de la réunion du Bureau Syndical	Date de la réunion du Conseil Syndical
15/01/2015	29/01/2015
26/02/2015	18/03/2015
29/04/2015	(réunion décalée)
11/06/2015	02/07/2015
23/09/2015	28/09/2015
29/10/2015	29/10/2015
02/12/2015	08/12/2015

2- La Conférence des Maires

L'instance regroupant les maires de chacune des 95 communes composant le PETR, la « Conférence des Maires » (rendue obligatoire par la transformation du Pays en PETR), doit être réunie à minima une fois par an pour approuver le rapport d'activité du PETR. Le Président, Daniel DUGLERY, a souhaité faire de cette instance un lieu d'information et d'échanges qui dépasse la simple obligation formelle imposée par la réglementation. Ainsi, le PETR a réuni à quatre reprises la Conférence des Maires en 2015 pour aborder des thématiques allant de la Stratégie de territoire et de l'avancée des diverses contractualisations (Leader ; Auvergne + ; etc…) à des apports d'informations techniques sur les réformes territoriales en mobilisant, quand cela était nécessaires, l'expertise d'intervenants externes.

● *Conférence des Maires du 10 février 2015 :* Transformation du Pays en PETR (et Projet de Territoire) ; Actualités Leader 2014-2020 ; Contrat Auvergne + 3ème Génération ; Actualité du POCL Ouest.

● *Conférence des Maires du 23 avril 2015 :* Création d'une Commission de Concertation de la Conférence des Maires ; Actualités Leader/Auvergne+ ; Point d'étape GPECT ; Présentation de la campagne de communication « Lèche-vitrine au Pays de Montluçon » (vernissage).

● *Conférence des Maires du 4 juin 2015 :* Présentation des enjeux de la « Commune Nouvelle » (assurée par Monsieur Jacques Pelissard et l'AMF).

● *Conférence des Maires du 12 octobre 2015 :* Echanges sur les projets de recomposition territoriale (SDCI) ; Présentation du Contrat Local de Santé Mentale.

L'intérêt témoigné par les élus du territoire pour ces réunions (fort taux de participation) encourage le Président et les services du PETR à poursuivre en 2016 cette démarche d'information des élus du territoire par l'organisation régulière de Conférences.

3- Le Conseil de Développement

Suite à la transformation du Pays en PETR, le Conseil de Développement (préexistant sur notre territoire) est devenu une instance statutaire du PETR. Dans ce cadre, il fait l'objet d'une restructuration (toujours en cours) car ne peuvent plus y siéger les élus du territoire dont certains étaient présents auparavant. De fait, il était donc difficile de réunir formellement l'instance. Une réflexion autour de l'organisation du Conseil de Développement, de son rôle et de ses modalités de fonctionnement a donc été menée tout au long de l'année 2015. L'une des conséquences de ce remaniement est la mise en place d'une « Commission Jeunesse du Conseil de Développement » composée de jeunes actifs à qui il est proposé de jouer un rôle de veille concernant l'actualité territoriale et un rôle de documentation et d'information en appui au fonctionnement du Comité technique du Groupe d'Action Local Leader. Les services du PETR ont travaillé étroitement avec le Président du Conseil de Développement et les membres de cette Commission Jeunesse qu'ils ont rencontrés à plusieurs reprises et ont associés à plusieurs temps forts de la vie du PETR tels que la soutenance de la candidature Leader 2014/2020 devant le jury de sélection au Conseil Régional d'Auvergne.

En outre, les membres du Conseil de Développement ont été invités à assister à chacune des quatre Conférences des Maires afin de pouvoir bénéficier des mêmes informations que les élus sur les réformes territoriales et sur la vie du PETR.

4- Le Conseil Culturel Territorial

Le Conseil Culturel Territorial, instance composée d'élus et d'acteurs culturels du territoire, s'est réunie à trois reprises en 2015.

23/01/2015	Examen des dossiers de demande d'aide à l'évènementiel reçus par le PETR au titre de l'année 2015
26/02/2015	Réunion en présence de l'élue à la Culture et des services culturels de la Région Auvergne pour transmission des avis sur les dossiers examinés par le CCT le 23 janvier 2015
26/06/2015	Examen des dossiers de demande d'aide sur le volet opérationnel

5- Le Comité de Bassin d'Emploi

Le CBE accompagne depuis octobre 2015 les employés licenciés de l'entreprise ASTEELFLASH Domérat qui ont fait part de leur souhait d'être suivis localement dans leur démarche de reclassement. Afin de rendre possible ce suivi par la mise en place d'une Antenne Emploi Locale qui fait l'objet d'une convention entre le groupe ASTEELFLASH et le CBE, le Comité de Bassin d'Emploi s'est réuni de manière extraordinaire les 14 octobre et 26 novembre 2015.

6- Le Comité de Pilotage Natura 2000

Le Comité de Pilotage du site Natura 2000 des Gorges du Haut-Cher s'est réuni le 27 octobre 2015, ce qui fût l'occasion de renouveler la Présidence (vote à l'occasion duquel le Président sortant, Christian CHITO est reconduit dans ses fonctions) et de présenter le plan d'action du CEN Allier à qui le portage de l'animation du site est confiée pour trois ans.

Les Actions menées en 2015 :

1- Valoriser et renforcer l'organisation du territoire et de son bassin de vie

- **La transformation du Pays en PETR** : Le Pays transformé en Pôle d'équilibre territorial et rural fin 2014 définit en 2015 ses fonctions et missions au moyen de l'élaboration et approbation de ses statuts par l'ensemble des EPCI qui le composent, aboutissant à la délivrance de l'arrêté d'approbation par Monsieur le Préfet de l'Allier en décembre 2015. Cette procédure d'élaboration en lien avec les services de l'Etat et de consultation des EPCI s'est déroulée de manière continue du second trimestre 2015 pour aboutir fin 2015. Conjointement, s'en est suivi la production de son règlement intérieur.

- **A été défini son projet de territoire « Ma Vallée a de l'avenir »** faisant référence pour l'élaboration de la contractualisation avec la région. Le projet de territoire a été présenté dans les différentes instances du PETR dont la conférence des maires et le Conseil de développement.

  Sa méthode d'élaboration s'est appuyée sur une large consultation dont le recensement des projets des communes, intercommunalités et porteurs de projets du territoire.

5 axes de développement

- **Le Suivi du SCOT et la définition des points de révision en 2016**

Outre le suivi au fil de l'eau des modifications simplifiées, des révisions allégées des Plu en vigueur a été procédé en lien avec les services de la DDT, le recensement des documents d'urbanisme sur le territoire du pays et de leurs modifications, révisions.

➢ **7 réunions se sont tenues en 2015 avec les services de la DDT**, dont 3 réunions du comité de suivi SCOT relatifs au projet d'hébergement touristique de St Désiré, au projet d'extension du lotissement à Audes, et de la zone d'activité à Huriel pour l'implantation d'un artisan d'art. Le PETR a également participé aux réunions organisées par la DDT sur le projet de résidences seniors à Maillet.

Plusieurs échanges se sont tenus pour aborder la révision du Scot et sa mise en compatibilité avec la Loi Alur de 2014 et le SRCE approuvé en juillet 2015 ; ainsi que Les évolutions règlementaires en matière d'urbanisme donnant lieu à la préparation d'une conférence des maires dédiée en mars 2016.

Des échéances qui concernent le territoire :

- 18 mars 2016 : les PLU et les cartes communales doivent être rendus compatibles avec le SCOT
- 1er janvier 2016 : caducité des POS ; il demeure applicable pendant « ans à compter de la publication de la loi ALUR si la commune a prescrit sa révision avant le 31 décembre 2015.
- 1er janvier 2017 : les PLU et les cartes communales doivent intégrer les dispositions de la Loi Grenelle lors de leur prochaine révision et au plus tard le 1er janvier 2017.
- 26 mars 2017 : fin des POS qui n'ont pas terminé leur révision (si en cours)

- Au 27 mars 2017 : transfert de la compétence PLUi automatique aux communautés d'agglomération et de communes sauf si minorité de blocage (25% des communes représentant 20% de la population s'y opposent dans les 3 mois précédents)
- 31 décembre 2019 : possibilité d'assouplissement qui s'applique également aux procédures d'élaboration des PLUI et est subordonnée au respect de deux conditions supplémentaires :

  Que le débat sur les orientations générales du PADD ait leu au sein de l'organisme délibérant de l'EPCI avant le 27 mars 2017.

  Que le PLUI soit approuvé au plus tard le 31 décembre 2019.

Cartographie Etat des documents d'urbanisme sur le territoire du PETR

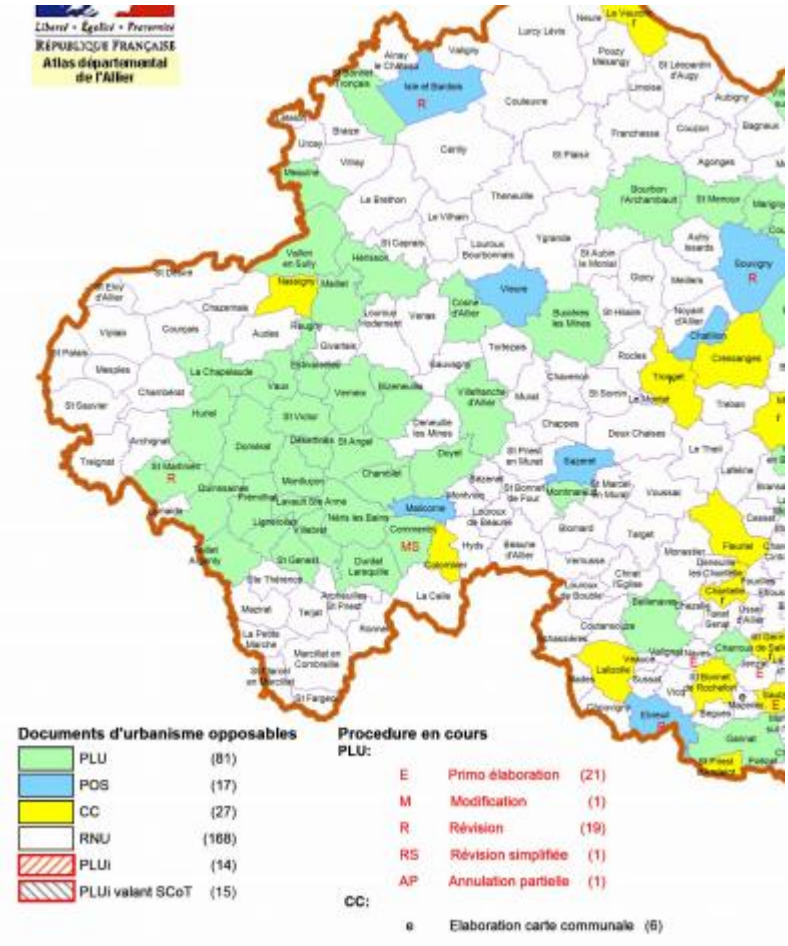

Etat des documents d'urbanisme sur le territoire du PETR de Montluçon au 18/12/2015

NB : les dates des modifications et révisions simplifiées sont celles approuvées le plus récemment.

COM COM	Commune	Nature document	Date approbation	Date de modification	Date de révision
Pays de Tronçais	Ainay le Château	RNU			
	Braize	RNU			
	Le Brethon	RNU			
	Cérilly	RNU			
	Couleuvre	RNU			
	Hérisson	PLU	23/05/08	En cours	
	Isle et B.	POS	02/10/92	23/11/12	PLU en cours élaboration
	Lételon	RNU			
	Meaulne	PLU	07/10/2009	06/11/13	06/11/13 (RS)
	ST Bonnet de Tronçais	PLU	07/04/10		
	St Caprais	RNU			
	Theneuille	RNU			
	Urçay	RNU			
	Valigny	RNU			
	Le Vilhain	RNU			
	Vitray	RNU			
CC Val de Cher	Audes	RNU			
	Estivareilles	PLU	09/09/10		
	Givarlais	RNU			
	Louroux Hodement	RNU			
	Maillet	PLU	16/03/12		
	Nassigny	CC	19/12/08		
	Reugny	PLU	28/09/07		
	St Vitte				
	Vallon en Sully	PLU	07/07/06	2012	
	Vaux	PLU	15/10/03	02/2012	02/2012 (RS)

CC Pays d'Huriel	Archignat	RNU			
	Chambérat	RNU			
	Chazemais	RNU			
	Courçais	RNU			
	Huriel	PLU	07/09/04	20/03/14	
	La Chapelaude	PLU	27/07/11	20/06/13	
	Mesple	RNU			
	St Désiré	RNU			
	St Eloy d'Allier	RNU			
	St Martinien	PLU	22/01/2015		
	St Palais	RNU			
	St Sauvier	RNU			
	Treignat	RNU			
	Viplaix	RNU			
CA Montluçon	Désertines	PLU	29/03/09	28/06/11	28/06/11(RS)
	Domérat	PLU	18/09/07	17/04/2014	2010(RS)
	Lamaids	RNU			
	Lavault St Anne	PLU	28/03/12	02/12/15	
	Lignerolles	PLU	21/10/05		
	Montluçon	PLU	18/01/07	en cours	
	Prémilhat	PLU	16/12/09	04/12/13	08/10/12(RS)
	Quinssaines	PLU	08/09/06	08/09/15	17/12/10(RS)
	St Victor	PLU	20/01/06	18/03/11	24/01/08(RS)
	Teillet Argenty	PLU	12/07/07		
CC Marcillat en Combrailles	Arpheuilles st Priest	RNU			
	La Petite Marche	RNU			
	Marcillat en C.	RNU			
	Mazirat	RNU			
	Ronnet	RNU			
	St Fargeole	RNU			
	St Genest	PLU	14/06/07		
	St Marcel en M.	RNU			
	St Thérence	RNU			
	Terjet	RNU			

	Villebret	PLU			
	Virlet	RNU			
CC de Commentry-Néris	Bizeneuille	PLU	30/03/06	24/08/07	
	La Celle	RNU			
	Chamblet	PLU	04/09/14	30/07/15	
	Colombier	CC	16/06/05		
	Commentry	PLU	27/09/03	04/02/15	RS en cours
	Deneuilles les Mines	RNU			
	Durdat Larequille	PLU	23/01/08	07/06/14	
	Hydes	RNU			
	Malicorne	POS	15/06/96	2015	PLU en cours élaboration
	Néris les Bains	PLU	06/10/11	26/08/15	
	St Angel	PLU	25/01/08	05/02/10	
	Verneix	PLU	05/03/10	10/2012	
CC de Montmarault	Beaune d'Allier	RNU			
	Bezenet	RNU			
	Blomard	RNU			
	Chappes	RNU			
	Chaveron	RNU			
	Cosne d'Allier	PLU	25/07/07	09/10/13	
	Doyet	PLU	15/03/07		28/05/13(RS)
	Louroux de Beaune	RNU			
	Montmarault	PLU	09/06/09	21/07/15	
	Montvicq	RNU			
	Murat	RNU			
	St Bonnet de Four	RNU			
	St Marcel en M.	RNU			
	St Priest en M.	RNU			
	Sauvagny	RNU			
	Sazeret	POS	14/04/99	30/07/04	PLU en cours élaboration
	Tortezais	RNU			

	Venas	RNU			
	Vernusse	RNU			
	Villefranche d'A.	PLU	01/03/08	5/12/13 (contrôle de légalité sur modif 2015)	
	Voussac	RNU			

La numérisation des PLU en lien avec la DDT est complètement achevée fin 2015.

- **<u>Le Pays « territoire connecté</u> » :**

➢ **Les laboratoires des usages numériques**

Le PETR a poursuivi l'engagement fort qu'il avait pris dès 2014 avec la création du Laboratoire des Usages Numériques, démarche initiée dans le cadre de la préparation à la nouvelle contractualisation Auvergne + 3ème génération pour faciliter la réflexion et l'émergence de projets numériques constituant une valeur ajoutée pour le territoire. Suite à la première réflexion autour des problématiques identifiées lors de la constitution du Laboratoire en septembre 2014, la volonté partagée des participants au Laboratoire était d'étudier des éléments concrets pouvant éclairer leur réflexion par le biais, notamment, de retours d'expériences numériques.

Pour répondre à cette exigence, deux réunions ont été organisées sur les thématiques de l'e-Santé et l'e-Tourisme, thématiques que le PETR avait souhaité prioriser.

La réunion du 27 mai à l'EHPAD de Chambon-sur-Voueize (Creuse) a permis au groupe de découvrir les avantages et les modalités de fonctionnement d'un dispositif de téléconsultation qui permet, grâce à la collaboration entre les personnels de l'EHPAD et aux médecins des hôpitaux de Montluçon, Moulins et Limoges, d'établir des diagnostics à distance pour les patients-résidents. Cette réunion fût également l'occasion de présenter les travaux de recherches effectués à l'IUT de Montluçon sur la modélisation de schémas d'organisation visant à améliorer l'effectivité des Services de Soins Infirmiers à Domicile (aussi bien dans le cadre de leur implantation que de l'organisation de leur tournées et ce en incluant les « impondérables » liés au facteur humain).

Une deuxième réunion, organisée le 1er juin à l'Hôtel de l'Univers à Montluçon, fut l'occasion de présenter les outils de promotion-réservation mis à disposition des prestataires touristiques par l'ARDTA. Privilège d'un groupe de travail 2.0, les participants ont également pu découvrir, en visioconférence, la présentation de produits touristiques numérisés et scénarisés par l'entreprise Furet Company (en région parisienne) ou encore le site de type appstore « jaienvie.de » présenté par l'Office de Tourisme de

Kaysersberg. Plus proche de notre territoire, l'Office de Tourisme Saint-Pourcinois a également accepté de témoigner sur la valorisation de son patrimoine grâce à la réalité virtuelle.

Outre ces réunion, une animation continue via le site vitrine www.vallee2.fr a permis de diffuser de l'information tout au long de l'année sur l'actualité du numérique.

- **La plateforme de mise en ligne et de partage de données**

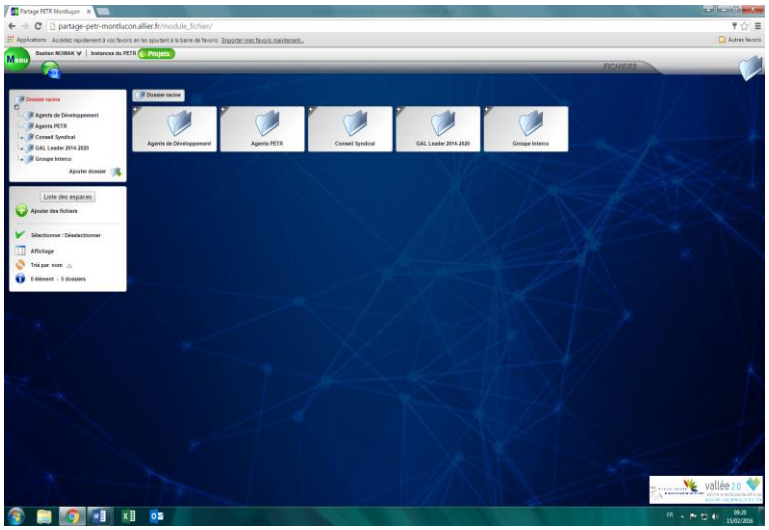

Les services du PETR se sont également appuyés sur l'expertise de leurs partenaires du Conseil Départemental avec qui ils ont pu travailler en étroite collaboration sur la question du numérique et du numérique mobile et notamment sur la mise en place d'outils collaboratifs.

Les services du Conseil Départemental, très réceptifs à la dynamique impulsée sur le territoire du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher ont, en effet, proposé un partenariat au PETR qui sert de Bêta-testeur dans le cadre de la mise en place d'outils collaboratifs. C'est ainsi que le PETR a pu être doté, à partir du mois de novembre 2015, d'une Plateforme de Partage de Données en propre que les services gèrent et animent en interne pour diffuser informations et documents auprès des élus et des membres des divers groupes de travail. Les personnels du PETR en charge des usages numériques travaillent en permanente collaboration avec le département pour l'amélioration et l'ajout de nouvelles fonctionnalités sur la plateforme.

- **Les perspectives 2016 : un état des lieux du déploiement numérique et 3G sur le territoire**

- **Le Pays « Outil de Veille territoriale »**

Ont été organisés des réunions d'informations en direction des maires via sa conférence notamment :

● *Conférence des Maires du 10 février 2015 :* Transformation du Pays en PETR (et Projet de Territoire) ; Actualités Leader 2014-2020 ; Contrat Auvergne + 3ème Génération ; Actualité du POCL Ouest.

● *Conférence des Maires du 23 avril 2015 :* Création d'une Commission de Concertation de la Conférence des Maires ; Actualités Leader/Auvergne+ ; Point d'étape GPECT ; Présentation de la campagne de communication « Lèche-vitrine au Pays de Montluçon » (vernissage).

● *Conférence des Maires du 4 juin 2015 :* Présentation des enjeux de la « Commune Nouvelle » (assurée par Monsieur Jacques Pelissard et l'AMF).

● *Conférence des Maires du 12 octobre 2015 :* Echanges sur les projets de recomposition territoriale (SDCI) ; Présentation du Contrat Local de Santé Mentale.

Les services du PETR ont été sollicités pour intervenir dans les conseils communautaires pour apporter de l'information technique sur l'impact de la loi Notre.

Un travail de collecte des modes de gouvernance et de Charte de gouvernance a été effectué en requérant aux différents outils et l'assistance juridique de Mairie Conseils de Juillet à décembre 2015.

Deux réunions techniques (groupe Interco se sont tenues en 2015 : les 24 septembre et 10 décembre 2015), portant sur l'impact de la loi Notre et de la proposition du Préfet de SDCI. Ils ont fait l'objet de compte-rendu téléchargeable sur la plateforme de partage de données.

2- Le Pays - Un espace pertinent pour la contractualisation

- **Clôture du programme Leader 2014-2020 « Alliance-Ville Campagne pour la qualité territoriale »**

	dossiers programmés
2009	21
2010	20
2011	42
2012	20
2013	27
2014	26
2015	5
	161

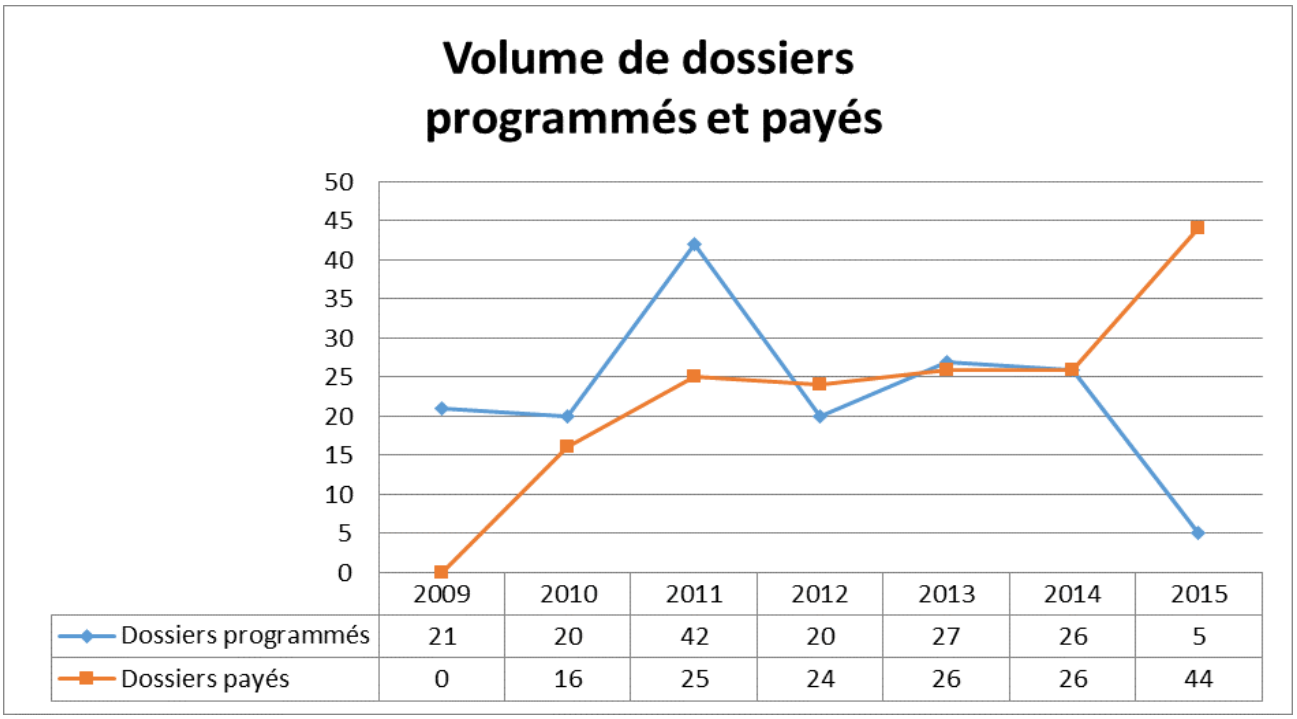

Le Pays a bénéficié de deux enveloppes complémentaires en cours de programme et ce tardivement au regard du retard de la consommation nationale ce qui a porté son enveloppe initiale qui était de 1 500 000 euros à 1 851 324 euros , il a réussi néanmoins à en programmer 100 % en produisant un effort d'animation important et à atteindre 98.11% de paiement soit une sous réalisation inférieure à 2% de l'enveloppe.

Répartition des montants Leader payés par dispositifs d'aide Leader hors animation	
413 Fiche 1 321 **Actions en faveur de l'accueil de nouvelles activités (Pôles et outils en faveur de l'accueil)**	106 538,58 €
413 Fiche 1 331 **Actions d'accompagnement direct de porteurs de projets d'activités**	68 715,32 €
413 Fiche 2 312 **Soutien aux artisans d'art**	381,88 €
413 Fiche 3 313A **Soutien aux hébergements novateurs**	2 824,12 €
413 Fiche 3 313B **Actions en faveur de structuration et promotion de l'offre touristique**	404 370,15 €
413 Fiche 3 323D **Actions en faveur de la préservation et valorisation économique et patrimoniale du paysage et de des ressources paysagères**	329 796,84 €
413 Fiche 3 323 E **Actions en faveur de la valorisation du patrimoine économique**	156 456,98 €
413 Fiche 4 321 **Actions de renforcement et de la mutualisation des services et actions en faveur de l'enfance, jeunesse dont action culturelle**	383 368,02 €
total général	1 452 451,89 €

Rapport Programmé/Payé								
Date commité de programmation	Nombre de dossiers programmés	volumes financiers programmés (*)	volume financier moyen par dossiers	Nombre de dossiers payés (ou desengagés)	Volumes financiers payés	taux payés sur programmés	Volumes financiers à mettre en paiement	taux à mettre en paiement sur programmés
14/09/2009	11	201 622,79 €	18 329,34 €	11	201 622,19 €	100,00%	0,60 €	0,00%
14/12/2009	10	114 247,13 €	11 424,71 €	10	114 246,13 €	100,00%	1,00 €	0,00%
29/03/2010	8	150 336,08 €	18 792,01 €	8	150 336,08 €	100,00%	0,00 €	0,00%
01/07/2010	5	40 782,12 €	8 156,42 €	5	40 782,12 €	100,00%	0,00 €	0,00%
11/10/2010	7	61 052,38 €	8 721,77 €	7	61 052,38 €	100,00%	0,00 €	0,00%
28/02/2011	11	170 520,37 €	15 501,85 €	11	170 520,37 €	100,00%	0,00 €	0,00%
27/06/2011	21	308 663,79 €	14 698,28 €	21	308 663,79 €	100,00%	0,00 €	0,00%
12/12/2011	10	92 978,25 €	9 297,83 €	10	92 978,25 €	100,00%	0,00 €	0,00%
24/04/2012	9	119 434,98 €	13 270,55 €	9	119 434,98 €	100,00%	0,00 €	0,00%
26/11/2012	11	60 286,15 €	5 480,56 €	11	60 286,15 €	100,00%	0,00 €	0,00%
15/04/2013	5	54 673,01 €	10 934,60 €	5	54 673,01 €	100,00%	0,00 €	0,00%
17/12/2013	22	182 951,05 €	8 315,96 €	22	182 951,05 €	100,00%	0,00 €	0,00%
04/03/2014	6	71 636,33 €	11 939,39 €	6	71 636,33 €	100,00%	0,00 €	0,00%
30/06/2014	11	80 938,65 €	7 358,06 €	11	80 938,65 €	100,00%	0,00 €	0,00%
17/11/2014	9	59 084,07 €	6 564,90 €	9	59 084,07 €	0,00%	0,00 €	0,00%
20/03/2015	5	47 118,91 €	9 423,78 €	5	47 118,91 €	0,00%	0,00 €	0,00%
16 comités	161 dossiers	1 816 326,06 €	13 971,74 €	161 dossiers	1 816 324,46 €	100,00%	1,60 €	0,00%

Répartition des aides leader programmées par territoire de projet au 15/12/2015

Communauté de communes de Commentry- Néris les Bains	180700,59	10,67%
Communauté de communes du Pays d'Huriel	183084,77	10,81%
Communauté de communes du Pays de Marcillat en Combraille	254691,28	15,04%
Communauté de communes de la région de Montmarault	222807,44	13,16%
Communauté de communes du Val de Cher	192838,86	11,39%
Communauté de communes du Pays de Tronçais	180205,91	10,64%
Projets de dimension Pays (hors animation)- agglomération comprise	433655,32	25,60%
Entre plusieurs intercommunalités	45712,12	2,70%
	1693696,29	100,00%

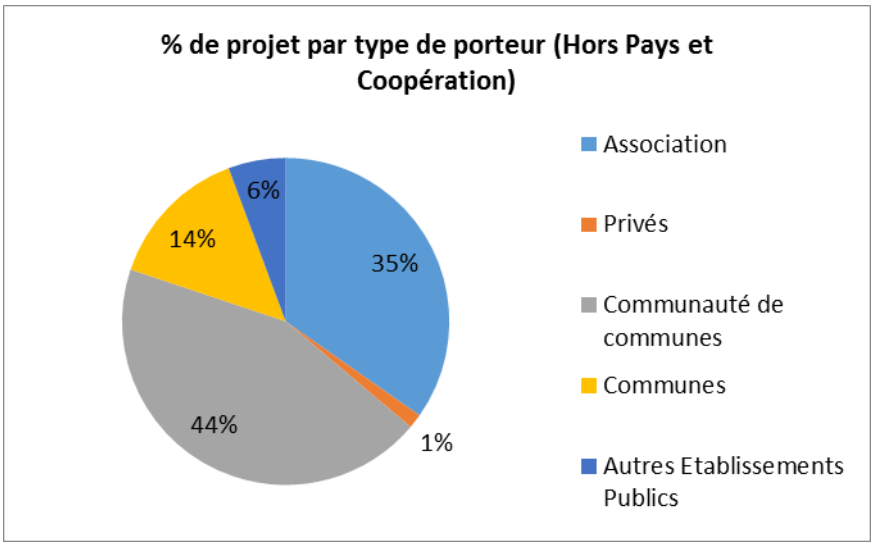

Volume financier programmé par type de porteur de projet hors animation et actions Pays		
545 462,16 €	**Association**	34,05%
3 551,95 €	**Entreprise**	0,22%
684 260,90 €	**Communauté de communes**	42,71%
199 397,81 €	**communes**	12,45%
169 308,86 €	**Autres Etablissements Publics**	10,57%
1 601 981,68 €	**Total**	100%

- **Dépôt de la candidature Leader 2014-2020 et création des conditions pour l'amorçage du programme**

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural · Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher
ma vallée accélère
nouvelles ressources • nouvelles activités

- La candidature Leader du PETR a été déposée le 29 janvier 2015, après approbation du Conseil syndical. Elle a fait l'objet d'une soutenance devant un comité de sélection régional le 7 avril 2015 aboutissant à sa sélection le 30 avril 2015.

Pour rappel :

Les enjeux de développement posés dans le cadre de la candidature leader

1er enjeu : Développer un tourisme durable de nature, de patrimoine et de bien-être.

2ème enjeu : Réussir l'intégration des populations (habitants et nouveaux arrivants).

3ème enjeu : Refonder le lien entre activité humaine et l'environnement local.

4ème enjeu : Dynamiser les potentialités de création d'activités nouvelles et d'emploi à forte valeur ajoutée.

Les axes de développement LEADER s'en déduisant

1er Axe : Requalifier l'offre touristique de la Vallée du Cher et coopérer pour mettre en valeur son Patrimoine.

Décliné en 3 dispositifs d'intervention (les fiches actions) pour :

N°1 : Promouvoir une offre touristique globale Vallée 2.0
Sur la voie de l'itinérance douce connectée

N°2 : Soutenir et promouvoir des pratiques plus durables
Développer et valoriser une signature Paysagère identitaire de Vallée (rural/urbain)

N°3 : Accompagner et structurer une économie créative basée sur le potentiel culturel

2ème Axe : Moderniser les services et innover pour stimuler l'initiative locale

Décliné en 2 dispositifs d'intervention (les fiches actions) pour :

N°4 : Améliorer et garantir l'efficacité des services pour l'inclusion sociale des familles, des jeunes, personnes âgées et fragilisées.

N°5 : Promouvoir et mettre en œuvre des outils et dispositifs collectifs novateurs pour le développement de nouvelles formes d'activités et de sociabilités.

3ème Axe : Animer et promouvoir le territoire comme territoire d'innovation et du bien vivre.

Décliné en 2 dispositifs d'intervention (les fiches actions) pour :

N°6 : Animer et gérer la stratégie et le projet leader par un travail et des outils collaboratifs

N°7 : Coopérer pour valoriser le patrimoine industriel du territoire et promouvoir l'économie de proximité par les usages numériques.

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural • Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher
ma vallée accélère
nouvelles ressources • nouvelles activités

Montant de l'enveloppe allouée en juillet 2015 :

4 169 075 euros avec possibilité d'une réserve de performance en 2018 portant l'enveloppe à 5 211 344 euros

➢ **Depuis lors s'est engagée la phase de conventionnement** avec les services du Conseil Régional comprenant l'analyse règlementaire et de chaque dispositifs d'aides Leader PETR au nombre de 7 ; des lignes de partage entre les autres fonds et programmes européens régionaux, interrégionaux et nationaux. Ont été définies la nature des opérations éligibles, leurs modalités et conditions d'aide Les exigences de cette nouvelle programmation ont rajouté de la lourdeur et de la complexité dans l'élaboration des dispositifs d'aide.

L'élaboration du conventionnement a donné lieu à de nombreuses réunions avec le Conseil régional entre juin et septembre 2015.

Le PETR a eu recours à deux expertises juridiques afin de sécuriser et arbitrer l'éligibilité d'opérations inscrites à son programme d'actions (SIEG : services d'intérêt économique général) en octobre et en décembre.

Le conventionnement n'étant pas abouti fin 2015 au regard des discussions et arbitrages avec l'autorité de gestion, s'en trouve retardé au regard de la fusion Rhône-Alpes /Auvergne.

Néanmoins l'équipe technique du GAL/PETR peut accompagner les porteurs de projet à la définition de leur projet et au montage de demande d'aide mais ceci sous un format minima et qui font l'objet d'une pré-instruction conjointe PETR/Conseil régional.

Ce sont près de 110 projets, dont les niveaux de maturité varient du stade de l'idée au quasi démarrage de l'opération, qui sont accompagnés par l'équipe technique du GAL PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher.

Une programmation à blanc s'est tenue en décembre 2015, ainsi 12 dossiers de demande d'aide Leader ont été pré-instruits et transmis à l'autorité de gestion **pour un montant total de crédits Leader de 521 111,73 euros.**

Autre volet de la mise en œuvre du programme et de son conventionnement : la constitution du GAL/Comité de programmation composé de 28 membres titulaires et de personnes associées.

Il a été décidé d'en dimensionner donc sa taille à 28 membres ayant voix délibérante le principe de suppléance a également été reconduit (au total ce sont près de 60 membres qui siègent au sein du comité de programmation).

Les modalités de désignation des membres du comité de programmation ont été les suivantes :

- Les EPCI du territoire ont été consultés officiellement par voie de courrier. Il leur été demandé de proposer au PETR des acteurs ressources du territoire et de désigner leurs représentants au titre du collège « Territoires/EPCI »
- Les structures et acteurs ressources du territoire ont également été consultés par voie de courrier
- Les membres du comité de programmation Leader 2007-2013 ont également été consultés afin qu'ils se positionnent sur leur volonté ou non de poursuivre leur représentation au sein du comité de programmation Leader 2014-2020.
- Les futurs membres ont été sollicités officiellement par voie de courrier, les invitant à signifier l'accord de représentation de leur structure au sein du comité de programmation Leader

Ainsi, entre mars et septembre 2015, il a été procédé à la recomposition de ce nouveau comité de programmation. Le 28 septembre 2015, une décision validant la composition de ce comité a ainsi pu être prononcée par le Conseil Syndical du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher.

Un réunion de préfiguration s'est tenue du Gal s'est tenue le 28 juin 2015 en présence d'une majorité de membres déjà désignés par leur structure ou ayant accepté de siéger au sein du comité de programmation Leader du GAL PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher.

Pour faire suite à cette réunion, des sessions d'information auprès des membres du comité de programmation ont été organisées en septembre 2015.

Pendant 3 semaines, à raison de deux groupes de participants par semaine (un groupe le lundi et un groupe le mercredi), plus de 35 membres ont participé à au moins une session d'information.

Chaque semaine, l'accent été porté particulièrement sur un axe de la stratégie de développement tout en prévoyant une partie « tronc commun » à toutes les sessions. Cette partie était notamment prévue pour les nouveaux membres du comité de programmation pour leur présenter en détail le déroulement d'une séance de comité, les outils de suivi de la programmation et d'aide à la décision ainsi que leur rôle au sein de cette instance.

La constitution de l'équipe technique afin de doter le territoire des moyens en ingénierie suffisant pour créer les bonnes conditions de démarrage du programme.

Le GAL PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher a donc fait le choix de se doter, à minima et sur toute la durée du programme, d'un ETP dédié à l'animation Leader et d'un ETP dédié à la gestion du programme.

Mais aussi comme en laisse la possibilité pour l'animation Leader , pour être en capacité de mobiliser tous les dispositifs du plan d'actions Leader, il a été décidé de doter l'équipe technique d'un renfort d'ingénierie sur des missions spécifiques et thématiques et ce, avec le recrutement en novembre 2015, d'une Chargée de Mission Leader Développement Durable pour accompagner l'émergence et l'accompagnement des opérations de soutien aux commerces de proximité, à l'économie rurale, de valorisation des savoir-faire et produits locaux, de soutien aux pratiques plus durables (cf. Fiches dispositif 2 et 5).

En 2015, l'équipe technique s'est donc vue confortée et consolidée en perspective de rendre opérationnel le programme par la construction d'outils calibrés de suivi, de gestion et d'accompagnement des porteurs de projet pour permettre ainsi un démarrage efficace et conséquent de la programmation.

- **Elaboration du nouveau Contrat territorial Auvergne + pour la période 2015-2018.**

  Le PETR a été un des territoires retenus parmi 4 de région Auvergne pour expérimenter une nouvelle méthodologie d'élaboration de la 3ème génération de contrats régionaux.

  Ainsi, il s'est prêté aux travaux de chercheurs de Métafort pendant plusieurs mois pour produire un diagnostic de territoire déterminant des priorités d'actions dans lesquels devaient s'inscrire ensuite les projets soumis à la contractualisation régionale .

  Un important travail a été mené d'élaboration du projet de territoire du PETR devant être compatible avec le SRADDT régional. Il a été ensuite décliné en recueil des projets remontés par les EPCI (fiches projets). Une assistance technique du PETR à la rédaction des fiches a été apportée à chaque EPCI et à la détermination de leur plan de financement selon les règles régionales et leur compatibilité avec le SRADDT et la forte orientation développement des usages numériques de ce nouveau contrat régional. (Cf. laboratoires des usages numériques).

  Le PETR a effectué la soutenance des projets auprès des services de la région , jusqu'à leur finalisation notamment dans le cadre des comités de concertation qui se sont tenus à deux reprises durant le 1er semestre 2015 .

Ainsi 31 projets ont pu être programmés pour un montant de <u>4 720 083.65 euros</u> de FRADDT ;
Ils ont donné lieu à signature du contrat Auvergne + 2ème génération le 10 septembre 2015.
A cette occasion un film de présentation des opérations du Contrat Auvergne = 3ème génération a été réalisé (téléchargeable sur le site « Ma vallée 2.0 »)

Reliquat FRADDT mobilisable pour avenant numérique en 2017 : <u>1 020 330.14 euros</u>

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

AUVERGNE la région juste et grande

Allier le Département

Fiches actions présentées au titre du Contrat Auvergne + 3ème génération

EPCI	Enveloppe Globale	Action	Maîtrise d'ouvrage	Coût	Taux de subvention	Montant FRADDT	FRADDT programmé total	FRADDT mobilisable pour l'avenant numérique
Commentry-Néris	806 584,13 €	Création d'une micro-crèche	Commune de Verneix	260 000,00 €	15%	39 000,00 €	670 834,00 €	135 750,13 €
		Création d'un espace dédié au spectacle vivant	ComCom	450 000,00 €	30%	135 000,00 €		
		Développement et extension de l'Hôtel d'entreprises	ComCom	640 000,00 €		0,00 €		
		Développement du réseau des médiathèques	ComCom	41 180,00 €		0,00 €		
		Développement et restructuration du Relais Assistants Maternels	ComCom	600 000,00 €	30%	180 000,00 €		
		Aménagement et développement scénique de l'espace culturel de l'Agora	Ville de Commentry	200 000,00 €	30%	60 000,00 €		
		Création d'une salle de pratique collective à l'école de musique et développement de cursus novateur d'enseignement musical	Ville de Commentry	140 000,00 €	30%	42 000,00 €		
		Création d'un pôle social et d'initiatives au lieu-dit le "Labo de la Gare"	Ville de Commentry	600 000,00 €	30%	180 000,00 €		
		Equipement numérique des écoles	ComCom	174 170,00 €	20%	34 830,00 €		
Huriel	463 411,25 €	Equipement numérique des écoles	ComCom	120 000,00 €	20%	24 000,00 €	381 093,00 €	82 318,25 €
		Création d'une baignade propre au plan d'eau d'Herculat	ComCom	700 000,00 €	20%	140 000,00 €		
		Création d'un atelier d'artisanat d'art	ComCom	140 310,00 €	30%	42 093,00 €		
		Pôle de Santé	ComCom	700 000,00 €	25%	175 000,00 €		
Marcillat	252 602,00 €	Création d'un espace mutualisé, ouvert et dédié aux associations impliquées dans le développement de services	ComCom	700 000,00 €	26%	182 000,00 €	207 000,00 €	45 602,00 €
		Mise en place d'un lieu d'accueil parents enfants	ComCom	250 000,00 €	10%	25 000,00 €		

EPCI	Enveloppe Globale	Action	Maîtrise d'ouvrage	Coût	Taux de subvention	Montant FRADDT	FRADDT programmé total	FRADDT mobilisable pour l'avenant numérique
Montmarault	656 601,41 €	Halle d'Exposition des Chemins de Fer (Etude)	ComCom	30 000,00 €	30%	9 000,00 €	650 500,00 €	6 101,41 €
		Habitat partagé intergénérationnel	ComCom	580 000,00 €	30%	174 000,00 €		
		Accueil seniors en famille	ComCom	300 000,00 €	30%	90 000,00 €		
		Pôle relais médical - MSP	ComCom	500 000,00 €	30%	150 000,00 €		
		Centre de loisirs à Bézenet	ComCom	250 000,00 €	30%	75 000,00 €		
		Hôtel d'entreprise	ComCom	445 000,00 €		0,00 €		
		6 logements locatifs éco-construction - chantier école	ComCom	375 000,00 €	30%	112 500,00 €		
		Equipement numérique des écoles	ComCom	200 000,00 €	20%	40 000,00 €		
Tronçais	492 773,90 €	Plateforme intercommunale de stockage et d'arrosage de bois ronds	ComCom	546 831,00 €	15%	82 024,65 €	101 824,65 €	390 949,25 €
		Equipement numérique des écoles	ComCom	99 000,00 €	20%	19 800,00 €		
Val de Cher	335 294,61 €	Pas d'opération	ComCom	0,00 €		0,00 €	0,00 €	335 294,61 €
Agglo Montluçon	1 702 085,22 €	Aménagement Bike Park (Phase 2)	Ville de Montluçon	350 400,00 €	30%	105 120,00 €	1 702 085,00 €	0,22 €
		Aménagement global du secteur de l'Etang de Sault	Com. d'Agglo	500 000,00 €	30%	150 000,00 €		
		Montluçon maîtrise son empreinte énergétique : création d'une maison témoin en cité médiévale	Com. d'Agglo	200 000,00 €	30%	60 000,00 €		
		Mieux vivre sa ville, un projet aux multiples défis	Com. d'Agglo	15 000 000,00 €	9,25%	1 386 965,00 €		
PETR	831 062,27 €	Plateforme numérique Gouvernance territoriale du PETR et de gestion de la relation citoyen	PETR	25 000,00 €	20%	5 000,00 €	806 747,00 €	24 315,27 €
		Convention Cadre Ingénierie	PETR	300 000,00 €	60%	180 000,00 €		
		Mieux vivre sa ville, un projet aux multiples défis	Montluçon	15 000 000,00 €	4,14%	621 747,00 €		

▪ Le volet culturel de la contractualisation régionale : animation et suivi du Conseil Culturel Territorial en 2015

Le PETR a assuré, en 2015, l'accompagnement de projets culturels d'ordres événementiel et opérationnel en cohérence avec son Projet Culturel de Territoire. Les projets accompagnés ont fait l'objet d'un examen par le Conseil Culturel Territorial du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher dans le cadre de demandes d'aides au Conseil Régional d'Auvergne.

VOLET EVENEMENTIEL 2015		
Structure	**Projets**	**Subvention accordée**
Association « A notre tour »	« Battle Âme Hip Hop »	0 euro
C.A.M	« Donner à Lire »	7.000 euros
C.A.M	« Dire Lire Conter »	4.000 euros
Association Voyage au Cœur des Cultures	« Festival au Cœur des Cultures »	2.000 euros
ADELL	« Jazz au fil du Cher »	3.500 euros
Association Festival de Musique en Bourbonnais	« Festival de musique en Bourbonnais »	2.500 euros
MJC de Cosne-d'Allier	« Au cœur de Cosne »	4.000 euros
Compagnie Attrape-Sourire	« Un été dans mon village »	2.500 euros
Groupe Ubürik	« Uburik »	2.000 euros
	TOTAL	27.500 euros
VOLET OPERATIONNEL 2015		
ComCom Val de Cher	Démarche de structuration territoriale autour de la manifestation culturelle « Canal en Fête »	10.000 euros
Domaine M	Structuration et développement d'un pôle d'accueil des arts plastiques ancré dans les territoires ruraux en 2015	5.500 euros
FRMJC Cosne-d'Allier	Action et étude de restructuration du pôle relais territorial Musiques actuelles du nord-est du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher	5.000 euros
	TOTAL	20.500 euros

3- Développer et promouvoir des pratiques plus durables

▪ Gestion Natura 2000 Gorges du Haut Cher :

Pour rappel **Le site Natura 2000 "Gorges du Haut Cher", c'est :**

- **8 communes**, soit de l'amont vers l'aval : Mazirat, Teillet-Argenty, Sainte-Thérence, Lignerolles, Saint-Genest, Villebret, Lavault-Sainte-Anne et Montluçon ;
- une superficie de **1230 hectares** ;
- de l'ordre de **30 km de cours d'eau** *(15km de linéaire du Cher + 15 km d'affluents)*.

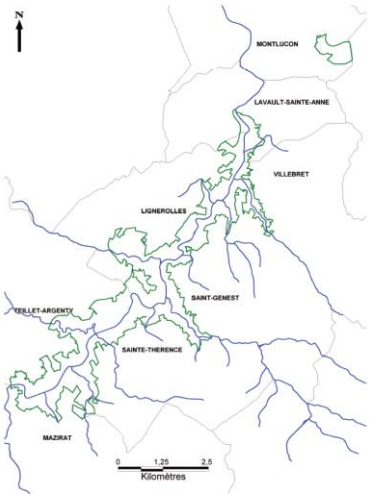

- L'année 2015 a vu le renouvellement de la convention de portage avec l'Etat de la gestion du Site Natura 2000 Gorges du Haut Cher en septembre 2015.

  En attente des nouveaux cadres de financement ETAT /FEADER, une actualisation des suivis faunistiques et floristiques au sein de la zone Natura 2000 a été opérée de mai à juillet 2015 avec les moyens internes du Pays ;

  Ainsi qu'un suivi de l'évolution naturelle des landes de Nerdre après travaux de restauration.

  Suite à consultation, le CEN Allier a été retenu pour 3 années pour l'animation déléguée Natura 2000.

  Un comité de pilotage NATURA s'est tenu le 27 Octobre 2015 redéfinissant les actions pour fin 2015-2016 dont la remise à niveau du site Natura 2000 Gorges du haut Cher : http://gorges-haut-cher.n2000.fr

  La préparation de la réponse au prochain appel à projets PAEC 2016 et l'étude pour la révision du DOCOB le plus ancien d'Auvergne.

  A l'étude, la possibilité de développer le pastoralisme pour l'entretien des milieux restaurés ou à restaurer (landes - pelouses sèches- meriseraies …).

  Un dispositif Leader a été élaboré pour appuyer la démarche Nature et paysages engagée notamment de préservation des IAE (haies, mares, landes, bocage etc.) de petites échelles par le PETR sur la période antérieure 2007-2014.

- **Schéma de valorisation et de développement touristique** :

- le travail d'élaboration a démarré à l'automne 2015 par la réunion le 3 novembre d'un groupe de travail constitué pour se faire. (compte-*rendu du groupe de travail disponible sur la plateforme de partage de données)*

  Ressortant le positionnement touristique du territoire : le tourisme rural et le tourisme culture-patrimoine dont la démarche Pays d'Art et d'Histoire (patrimoine industriel et patrimoine médiéval).

  4 axes de travail ont été ainsi définis qui vont être poursuivis en 2016, **l'élaboration d'un dispositif Leader dédié au développement et à la promotion touristique venant en appui et levier opérationnel de la mise en œuvre du schéma** qui comprendra la réactualisation du diagnostic touristique du Pays à finaliser pour el 1er semestre 2016.

- Le PETR a été associé à la réflexion commune entre Allier, Creuse, Puy de dôme et Corrèze pour la mise en tourisme du linéaire ferroviaire Montluçon -Eygurandes.

  3 réunions de travail se sont tenues : le 10 février 2015, le 19mars 2015, et le 21 Avril 2015.

Ligne ferroviaire Ussel-Montluçon

réunion projet voie verte – Evaux les Bains – 10 février 2015

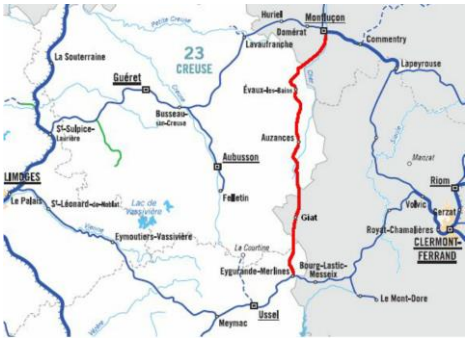

4 axes routiers majeurs
. Bourges – Clermont
. Brive – Clermont
. Limoges – Clermont
. la RCEA

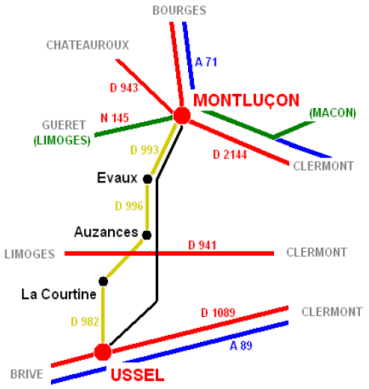

Accès locaux : 1 accès tous les 500 m en moyenne

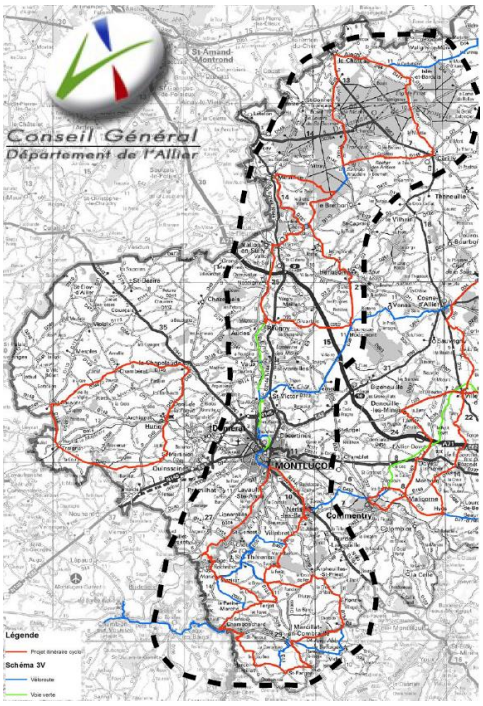

4- Rendre le territoire plus attractif économiquement et agir en faveur de l'emploi

- **« achetezamontlucon.fr » - Plateforme territoriale de promotion collective du commerce, des prestations de service et de l'artisanat de proximité et des produits locaux.**

L'année 2015 a été une année de consolidation et d'évolution de la plateforme et a été consacrée :

- au développement et l'animation de la plateforme
- au renouvellement des adhésions pour la seconde année d'existence du site
- à l'accompagnement technique des adhérents
- à la sensibilisation et mobilisation des maires à la déclinaison des 10 «acheteza… »
- au développement et animation d'un point retrait frais au point de retrait de Montluçon
- au développement d'un réseau de distribution et d'acheminement des commandes
- au développement de nouvelles fonctionnalités du site dont la multiplication des modes d'achats, une page d'accueil plus attractive et une nouvelle arborescence d'affiliation des produits
- à la recherche de nouveaux adhérents (producteurs locaux, franchisés, association)
- au renouvellement de la mise à disposition de l'outil pour animation, par convention renouvelable annuellement à l'Office du Commerce de la Communauté d'Agglomération Montluçonnaise
- à l'augmentation de la fréquentation du site grâce à une nouvelle campagne de communication grand public et sensibilisation des maires des pôles intermédiaires
- à l'élaboration d'une nouvelle politique d'offre tarifaire d'adhésion plus adaptée aux attentes des adhérents

Les chiffres

	Nbre total d'adhérents	Nbre adhérents e-commerce	Nbre adhérents vitrine	Nbre adhérents hors Montluçon
Fin 2014	**158**	**90**	**68**	**80**
Fin 2015	**106**	**27** (dont 11 gratuits)	**79** (dont 13 gratuits)	**67**

	Ecrans vus	Produits vus	Clics	Visiteurs uniques	Commandes
Fin 2014	**286 000**	**221 500**	**33 400**	**24 600**	**63**
Fin 2015	**470 000**	**370 000**	**58 000**	**44 000**	**48**
Evolution	**+ 64 %**	**+ 67 %**	**+ 73 %**	**+ 78 %**	**- 23 %**

Un plan de relance du site est entrepris dès 2016

- **Démarrage fin novembre d'un diagnostic économique du territoire** en vue de dégager un plan d'actions de redynamisation du commerce de centre-ville et des centres Bourgs du territoire en anticipation d' appels à projets 2016 dont FISAC . Ce travail de diagnostic passant pas de l'acquisition de données et de l'enquête qualitative auprès des artisans, commerçants et entreprises de services se déroulera sur le 1er semestre 2016.

- **Le projet social de territoire**

Pour l'élaboration de la candidature Leader et conjointement aux échanges avec le Conseil général de l'Allier et l'Etat quant à l'élaboration d'un schéma départemental d'accessibilité des services, le PETR a entrepris de définir un projet social de territoire. Un groupe de travail a donc été constitué pour cette élaboration qui va servir de cadre et guide pour **la mise en œuvre de deux dispositifs d'aide leader dédiés.**

Le Volet Santé de ce projet social de territoire a été soumis à l'ARS au moyen de deux réunions qui se sont tenues respectivement en Avril et Octobre 2015 ; il a réuni l'approbation de l'ARS au regard de son adéquation avec le PTS du bassin de santé intermédiaire de Montluçon. Des suites vont y être données en 2016 notamment en matière de lutte contre la désertification médicale et autres actions par un renfort de coordination santé sur le Bassin.

Un partenariat technique est déployé avec le conseil départemental et la Mission Accueil Allier en appui des territoires et de professionnels de santé cherchant à se regrouper.

L'Action en faveur de l'emploi en lien avec le Comité de bassin d'emploi

L'action Emploi Seniors menée en partenariat avec Pôle Emploi Nord à titre expérimental d'octobre 2014 à septembre 2015 sur les Communautés de communes de Tronçais et Marcillat-en-Combraille a permis une remobilisation forte des 33 personnes suivies lors de cette action. En effet, l'un des objectifs de la démarche était de recréer des liens et d'inviter les seniors à s'engager dans un projet et ainsi d'initier de nouvelles activités en rapport avec les besoins du territoire. L'accompagnement des stagiaires sur des projets collectifs, mais également individuels, a ainsi permis de les redynamiser tant sur le plan personnel que professionnel.

Aujourd'hui, des actions se poursuivent sur le territoire de Cérilly, notamment avec la réflexion autour de la création d'une association permettant aux personnes de plus de 50 ans recherchant un emploi d'intégrer un réseau d'actifs seniors et de retraités. La solidarité et la transmission permettront aux membres d'être plus forts et efficaces par cet accompagnement ciblé.

Un bilan terminal de cette opération a été produit dans le cadre des instances du PETR.

S'agissant du Comité de Bassin d'Emploi qui regroupe des élus et des représentants des syndicats, chambres consulaires, organismes de formation et institutions en lien avec l'emploi sur le territoire, le PETR a constitué, à la demande des salariés de l'usine ASTEELFLASH Domérat (qui avaient saisi le CBE), une Antenne Emploi Locale qui les accompagne (14 salariés) dans leur parcours de reclassement suite à la fermeture de l'usine et ce durant une année . Un conventionnement a été établi entre l'entreprise ASTEEL Flash et le CBE.

Une réflexion est à présent engagée pour la Création d'une mission Emploi dans le cadre d'un réseau de Villes.

5- L'équipe du PETR

En 2015, l'équipe s'est étoffée au dernier trimestre de 2 personnels supplémentaires pour les opérations relatives à la mise en oeuvre du programme Leader, les effectifs fin 2015 sont donc de 7 ETP dont 1 ETP mise à disposition du Service Eaux et Assainissement de l'Agglomération.